



Association des Trois Dumas
et
pour la sauvegarde du vieux Villers

Villers-Cotterêts Octobre 1995.

LETTRE DUMASIENNE N° 2

Rédigée par Monsieur François Angot Secrétaire Général de notre *Association*.

- Il n'est pas un site de forêt qui n'ait sa signification, pas une clairière, pas un fourré qui ne présente des analogies avec le labyrinthe des pensées humaines. Quelle personne parmi les gens dont l'esprit est cultivé où dont le cœur a reçu des blessures, peut se promener dans une forêt sans que la forêt lui parle.

Honoré de BALZAC.

- Nous voici dans les mois en " R " c'est l'automne mais je laisse Alexandre **DUMAS** dans sa version:
: << L'huître est un hasard, un éclair, qui se termine avec les mois en R , Seigneur, donnez moi jusqu'au
bout, de l'encre, du papier et des huîtres >>

A. DUMAS.

- **Dumas** pêchait l'écrevisse dans la vallée de la *Crise à Septmonts* près de *Soissons* avec Madame et Monsieur **Deviolaine** en compagnie de leur ami **Lhote**.

- La pêche avait été fructueuse, plusieurs centaines de bêtes prises. Il fut décidé qu'on les mangerait le soir même chez Madame et Monsieur **Lhote**.

-**Dumas** devant confectionner un énorme buisson, suivant une recette qui lui était propre.

- Madame **Deviolaine**, fort gourmande (comme beaucoup de dames) de ces crustacés, fit honneur à la préparation de **Dumas**, bien que trouvant le met un peu relevé !! - Le dîner terminé elle se sentit mal à l'aise et dit à son mari: *Je ne sais pas mon cher Jules ce qui se passe, mais je me sens toute drôle, toute étourdie et je ne puis me lever de ma chaise*, on l'emmena respirer l'air frais dehors, puis elle rentra se coucher.

- On eut le lendemain, l'explication du malaise survenu à cette pauvre femme. En vérifiant les comptes de la cuisine, Madame **Lhote** s'étonna près de la bonne: je vois figurer dans les achats, celui d'une bouteille de Cognac ---- mais Madame dit la bonne: *c'est Monsieur (Dumas) qui me l'a fait acheter, avec du drôle de poivre (safran) de la crème fraîche (presque un litre) et des tas de choses dont je ne me suis jamais servie et il a mis le contenu de la bouteille dans les écrevisses*. Le tout arrosé d'un admirable " **Puligny Montrachet** " le vin préféré d'**Alexandre Dumas**. Fin connaisseur il prétendait que ce vin devait être bu à genoux et tête découverte.

- Il avait aussi une " petite " faiblesse pour le **Pommard**, qui tire son nom d'un temple antique

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 Villers-Cotterêts Tél : 23 72 74 95

dédié à Pomone divinité des fruits et des jardins. Ce vignoble de la côte de Beaune produit des vins rouge ferme et colorés pleins de franchise et de bonne conservation. ----- Nous sommes à 0^{gr}, 5 : (ah ! la belle époque).

Menu du dîner offert à *A.DUMAS* à son retour de *RUSSIE*
Septembre 1869

Hors-d'Oeuvre divers

Potages

A la Buckingham
Aux Mohicans

Relevés

Truite à la Henry III
Filet de boeuf à la Monte-Cristo
Bouchées à la Reine Margot

Rôtis

Faisans - Perdreaux - Cailles - Bécasses

Entremets

Aux Mousquetaires

Petits pois aux frères Corses
Ecrevisse à la d'Artagnan
Bombe à la Dame de Montsoreau ?
Salade à la Dumas

Desserts

Crème à la Reine Christine
Vase d'Aramis
Gâteau à la Gorenflot (le curé)
(bien malin celui ou celle qui me donnera la recette)
Corbeille de fruits de Mademoiselle de Belle-Isle
Petits fours assortis (histoire de se mettre en bouche)

Histoire de se mettre l'eau à la bouche les vins que l'on devait servir

Xèrès - Amontillado - Pakaret - Jurançon

Champagne: Pommery et Greno - Moët frappé

Pour les desserts: Chypre - Constance - Setaval

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 Villers-Cotterêts Tél : 23 72 74 95

DUMAS Conteur.

- Ah ! quelle faconde étincelante il avait, disait de lui son ami **Fossé d'Arcosse**, (il résidait à la villa Sainte-Anne, dernière à gauche, rue de la Faisanderie) il fallait l'entendre comment, lui Dumas avait fait la révolution de 1830, pacifié la *Vendée* ---- et *l'Afrique*, sauvé la tête du Prince **Louis Napoléon**, renversé le Roi de **Naples** et conquis le Royaume des *deux Siciles*.

DUMAS Généreux.

- Il avait l'habitude de donner une pièce de deux francs à certain pauvre de son quartier. Un jour il ne trouve sur lui que deux sous et les lui tend. Oh Monsieur **Dumas** ! fait le mendiant d'un air de reproche ----
prenez, prenez, mon ami, vous les donnerez à un pauvre

Quelques notes sur trois hôtels.

L'Hostellerye de l'Escu de France.

- Tenue en 1632 par Christine **Bonnejoie**; en 1634 et en 1693 par Jean **Ribault**, elle est achetée quelques années après en 1697 par Charles **Boullé**, Marchand Bourgeois de Paris, y demeurant sur le petit-pont, lequel en passe le bail, le 27 juin 1699, à Marguerite **Prévost**, cuisinière, veuve de défunt Henry **Prévost**, hostelier et ancien garde des plaisirs de " Son **A.R. Monsieur** frère unique du **Roy** ".

- L'acte désigne ainsi la maison size de la rue de Largny, près du puits de la place, où pend pour enseigne " *L'Escu de France* ", tenant d'un costé à Claude **Ruelle**, l'autre à Pierre **Vivier**; par derrière au chemin de **Noüe** et par devant la rue de Largny.

- Le 26 décembre 1779, Marie-Jeanne **Prévost**, fille des précédents, prend possession de " *L'Escu de France* ".

- En 1740 Joseph **Prévost**, fils naturel de Marie-Jeanne **Prévost**, épouse Marie de **Blesson** et reprend " *L'Hostellerye de France* ".

- Leur fille Marie-Joseph **Prévost**, s'amourache d'un sieur Claude **Labouret**, premier maître d'hôtel de Louis-Philippe d'**Orléans** et..... tout finit par un mariage, célébré en grande pompe à " *L'Hostellerye de l'Escu de France* ", qu'en bon père de famille, Joseph **Prévost** constitue en dot à sa fille.

- De l'union **Labouret-Prévost** naîtra Marie-Louise-Elisabeth **Labouret**, qui épousera en 1792, un colonel des Hussards du Midi: Thomas Alexandre **Dumas Davy de la Pailleterie**; âgé de 30 ans; lequel deviendra Général de Division et nous donnera à son tour, le plus illustre des enfants Cotteréziens, notre inépuisable dramaturge et romancier populaire: **Alexandre DUMAS**.

- En attendant, l'hôtelier **Labouret** fait ses petites affaires. Sa qualité, ses relations d'ancien " Officier de bouche " du Duc d'**Orléans** font que sa maison ne désemplit pas de " la suite " des personnages de marque descendus au Château. *L'hostellerye de l'Escu de France* et qui s'avancait alors d'environ deux mètres sur la rue et occupait l'emplacement de la maison **Tétu** (place du marché N°19) actuellement place du docteur **Moufflier** devint à ce point si exigüe que pour l'agrandir, Claude **Labouret** par acte du 20 août 1780 acheta la maison voisine (maison N°21) appartenant aujourd'hui au docteur **Moufflier** (nous sommes en 1906), d'un Sieur Nicolas **Harlet** ou **Harlay**, Ecuyer, ancien Major d'infanterie et Dame Elisabeth de **Bouchel d'Orseval** son épouse moyennant deux rentes: l'une assez élevée, qu'il servira aux époux **Harlet** leur vie durant; l'autre de 3 Lyvres 5 Sols et 8 Deniers, qu'il rachètera bientôt aux " **Religieux Trinitaires de Cerfroid** ".

- Dans le passage de ses mémoires ayant trait à la mort de son Père, **A.DUMAS** parlera ainsi de cette rente **Harlay** " *il est vrai qu'une maison et un beau jardin devaient nous revenir un jour, mais, en attendant on payait la rente viagère à un certain Harlay déjà depuis 20 ans* ". Au reste le brave homme justifia jusqu'au bout le proverbe qui dit qu'une rente viagère est un brevet de longue vie pour celui à qui on la paye, il mourut en 1817 à l'âge de 92 ou 93 ans (il y a deux versions sur la date de sa mort 1820 ?); mais cela ne change plus grand chose.

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 Villers-Cotterêts Tél : 23 72 74 95

- Nous avons dit plus haut que **Labouret** faisait ses petites affaires à " *L'Escu de France* " malheureusement les jours se suivent et ne se ressemblent pas toujours. " 93 " fit cesser les visites princières à Villers-Cotterêts, le château fut abandonné ou presque et " *L'Ecu de France* " s'en ressentit si gravement que Claude **Labouret** qui avait acheté avec ses dernières économies, les bâtiments du " *Vautrait de Monseigneur* " sis près du manège, se vit contraint de les vendre peu de temps après et de déposer son tablier d'Hôtelier le 13 Germinal An VI, ce fut la fin de " *L'Ecu de France* ".

- Claude **Labouret** qui entre temps avait marié sa fille au Général **Dumas** et s'était fait nommer Major de la Garde Nationale de Villers-Cotterêts, fit d'abord, bail à Jean-Jacques **Le Roy-Patel** des bâtiments de l'hôtellerie " sis place du marché proche et vis à vis de l'arbre de la liberté " puis finalement les lui vendit, le 16 Thermidor An VI ? An XI ? .

- Ce fut **Thomas Choisy**, notaire d'en face qui le 3 Floréal An VI, mis en vente le mobilier devant " *l'Hôtellerie de l'Ecu* " ; Un mois auparavant le 12 Germinal, Claude **Labouret** avait loué moyennant 300 livres par an, la maison de la rue de Lormelet (Lormet) où devait naître **Alexandre DUMAS**.

- Dans un article qu'on pourra lire dans le présent bulletin (troisième séance) nous redresserons quelques erreurs bien pardonnables commises par **A. DUMAS** au chapitre XIX de ses " mémoires " erreurs relatives à *l'Hôtellerie de l'Ecu de France* et à l'Hôtel qu'il confond absolument.

- Présentement disons que l'ancienne *Hostellerye de l'Escu* devint pour partie une maison d'épicerie avec **Georges Leroy**; et pour l'autre partie une maison Bourgeoise successifs parmi lesquels nous citerons **Demolombe**, le célèbre Doyen de la Faculté de CAEN, qui l'acheta en 1860.

- C'est de nos jours, un magasin de nouveautés et meubles (**Maison Tétu**) nous sommes en 1906. (J'ai bien connu ce magasin ainsi que Madame et Monsieur **Tétu** et leur fille), et, d'autre part, l'habitation d'un médecin le docteur **Moufflier**. (L'aile gauche de la propriété du docteur **Moufflier** faisait donc partie de *l'Hôtel de l'Ecu de France*), ensuite résidence du docteur **Bellière** et actuellement propriété du docteur **F. Assémat**.

- Le docteur **Moufflier** devait rester du 10 décembre 1919 au 10 décembre 1929 Maire de Villers-Cotterêts.

L'Hostellerye du Dauphin.

- Sise vis-à-vis de *l'hostellerye du Sauvage*, *l'hôtellerie du Dauphin* est un des rares établissements Cotteréziens de ce genre qui aient su conserver leur destination première et maintenir, depuis trois siècles, leur réputation méritée de maison de premier ordre, en tant qu'hôtellerie de province. *l'hôtel du Dauphin* se situait après la propriété **Salanson** actuellement la Gendarmerie, maisons **Lecareux**, **Langon** et **Dugrenier**. (Il devait brûler pendant la guerre de 1914-1918).

- Le plus ancien propriétaire et " hostelier " connu du *Dauphin* est Jacques **Gervais** dit le **Dauphinois**, qui le tenait en 1596, mais sous une enseigne autre que celle du *Dauphin*. Ce n'est qu'en 1606, lors du baptême de **Louis XII** que Jacques **Gervais** obtint " le privilège de suspendre au-dessus de sa porte une enseigne de boys représentant un dauphin taillé et peint d'or, qui est la figure d'armoyries des Fils Aynés de nos bien Aimés Rois " .

- En 1638 *l'hostellerye du Dauphin* passe aux mains d'un Sieur **Louys Lalyte**, dont les descendants la posséderont et tiendront encore cent-soixante ans plus tard.

- En 1664, **Louis Lalitte** cède son " *hostellerye* " à **Jean Bouché** mais ce dernier la tient à peine quatre ans; et le 3 septembre 1668, il la rétrocède à **Louis Lalitte**, qui la fait gérer par ses fils **Pierre** et **Joseph Lalitte**.

- En 1692 le sixième de mai, **Louis Lalitte** reconnaît que **Jean de Baillieu**, Bourgeois de Compiègne, a droit de percevoir une rente perpétuelle de 16 livres sur une maison à deux étages, couverte de tuiles, où pend pour enseigne *le Dauphin*, séant à Villers-Cotterêts en " la rue de Largny ", tenant d'un côté à **Jacques Galland**, d'autre à **Nicolas Bouché**, par-devant à la Grand'Rue, par-derrrière à la muraille du clos du Sieur **La Fontaine**.

- En janvier 1700, les fils de **Louis Lalitte** cèdent et abandonnent à " **Antonne Chrestien**, compagnon cordonnier et à **Antoinette de la Rue**, sa femme le droit de réparer, raccourtir et refaire en neuf les vieils souliers des voyageurs logés en *l'hostellerye du Dauphin* " .

- En 1751, *le Dauphin* a pour maître **Estienne-Joseph Lalitte**.

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 Villers-Cotterêts Tél : 23 72 74 95

- Dans les premiers mois de 1781, Nicolas-Louis **Lalitte** et Geneviève **Meunier**, maître de *l'hôtellerie du Dauphin*, sont avisés de l'intention qu'a son S.A.S. **Monseigneur le Duc d'Orléans** de :

- 1^{er}, faire conduire de l'eau dans son enclos de la rue des Buttes (rue Tronchet) en passant sous les bâtiments et dans le sol de *l'hôtellerie du Dauphin*.

- 2^{ème}, d'avoir un passage par la grande porte et dans les deux cours de cette hôtellerie pour introduire ses chevaux dans l'enclos en question; même pour porter les foin, les pailles et fourrages qui leur seront nécessaires.

- Comme il faut vouloir ce qu'on ne peut empêcher, les Sieurs **Lalitte** ne protestent pas, mais ils supplient très respectueusement S.A.S. de leur accorder à perpétuité le droit de placer un baçq ? dans le sol de la plus grande des cours de la dite hôtellerie pour recevoir l'eau nécessaire " soit pour abreuver les chevaux, soit pour tous autres usages ". Son **Altesse** ayant accordé ce droit, un conduit partant du réservoir d'eau (près de l'abreuvoir à l'emplacement du marché couvert, se trouvait un très beau bassin d'eau de style **Louis XV**), traversa le passage du manège, la rue de Largny, la porte cochère de l'hôtellerie ainsi que les cours et vint aboutir à "*l'enclos de Monseigneur*", à 34 pieds (soit 11 mètres) de la rue, un regard fut établi (il existe peut-être encore?) et l'hôtelier put greffer un conduit qui alimenta son bac lequel ne devait pas contenir << plus d'un muid d'eau ou 280 pintes de Paris >>.

- Le 11 Frimaire an 13 (**Niguet**, notaire), Louis-Joseph **Lalitte**, le dernier de cette dynastie " d'hostellier " cède le "*Dauphin*" à **Létaneux-Bonvallet**, le 5 juillet 1817 **Létaneux-Richoux**, reprend cette hôtellerie. En novembre 1884 (**Delamotte**, notaire), le "*Dauphin*" passe à Urbain **Darsonville** qui, à sa mort (24 janvier 1851) le laisse à son fils **Darsonville-Létaneux**, maître de poste, sous le titre d'*hôtel du Dauphin*.

- Cet hôtel est acheté par le Comte **Pelet de la Lozère** en 1857.

- Il appartient aujourd'hui à Monsieur Maurice **Salanson**, avoué à Versailles et Conseiller Municipal à Villers-Cotterêts (j'ai en ma possession un plat de 1830, ayant appartenu à la famille **Salanson**, cadeau de mariage fait à mes parents), ajoutons que, depuis près d'un demi-siècle, les propriétaires du "*Dauphin*" ne font plus valoir cette vénérable hôtellerie par eux mêmes, mais par des locataires qui s'efforcent de maintenir l'antique et bonne réputation de la maison.

- L'hôtel n'existe plus depuis la guerre de 1914-1918.

L'Hostellerye de la Boule d'Or couronnée.

- Sise << au bout de la rue de Villers-les Moynes >> *l'hostellerye de la Boule d'Or couronnée* (aujourd'hui l'hôpital, actuellement rue du 18 juillet) fut ouvert en 1730 sous le nom de *l'hostellerye du Point du Jour*, par Sébastien-Geoffroy **Lamourette** ou **Mourette** qui en consent bail à son fils, Pierre **Mourette** en 1745.

- Le 9 novembre 1747 Pierre **Mourette**, se sentant peu de goût pour la cuisine, passe un traité avec Jacques **Gillant**, tonnelier et la Veuve **Boucodat** " au sujet des droits qu'ils perçoivent, en commun pour le gourmage des vins qui arrivent, sont vendus sur l'étape de Villers-Cotterêts " et cède *l'hostellerye du Point-du-Jour* à son cousin Nicolas **Fanon**.

- Ce dernier monte la maison sur un pied que vont bientôt lui envier ses confrères. Grâce à un talent culinaire exceptionnel dont " la Communauté des Dames Religieuses de l'Abbaye Royale de **Saint-Rémy-Saint-Georges lez Villers-Cotterêts** " savait sans doute apprécier la valeur, si l'on s'en rapporte aux " cahiers de lyvraisons et fournitures " de l'hôtellerie. Nicolas **Fanon** se voit durant une dizaine d'années le " **Vatel** " Cotterézien à la mode, parmi la foule des bons vivants que la fourche ou plutôt les fourchettes du démon de la gourmandise ne saurait effrayer ---- .

- Le 10 août 1760, c'est un descendant du fondateur de la maison, Constantin **Mourette**, qui continue le lucratif éclat "*du Point-du-Jour*", table toujours estimée par la même clientèle de marque.

- La quantité de gibier qui s'y consomme est des plus suggestives, les lignes suivantes, extraites d'un feuillet sur " **Registre des Achats** " de cette hôtellerie, pour 1767, en diront plus que toutes les affirmations ---- :

- Ce 18 septembre, fourni par Madame de C---- : huit lièvres.

- Ce 22 " , par la même personne: cinq lièvres et deux faisans.

- Ce 25 septembre, par la même personne: deux chevreuils et un lièvre.

- Ce 29 " , par **Mercier**: trois lièvres et un faisan.

- Ce 30 " , par Madame de C---- : trois lièvres et un chevreuil.

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 Villers-Cotterêts Tél : 23 72 74 95

- Quelle pouvait bien être cette Madame de C----- qui sur 26 pièces livrées, au *Point-du-Jour* en fournissait à elle seule 22 ? . Voilà la question que nous nous étions posée ? , à la découverte de ce document et que nous nous poserions encore, si l'une des déclarations du passif de l'inventaire dressé après le décès de Constantin **Mourette** n'était venu nous répondre << qu'il était encore dû à Madame de **Condren**, de Lagny la somme de 26 livres pour solde >>.

- Les terres du fief de la **Muette** étaient-elles donc si giboyeuses ? ? , ou bien la noble Dame avait-elle simplement, la mâle, mais " criminelle " passion du braconnage ? ----- .

- Un procès-verbal à elle dressé le 20 février 1768 et qui ne laisse aucun doute à cet égard; mais revenons à *l'hôtellerie du Point-du-Jour* de laquelle les " **Mourette** " n'ont jamais été que locataires ou exploitants, mais qui vont devenir propriétaires du fond grâce à l'un d'eux, Jean-Louis **Mourette**, qui l'achète le 31 mai 1785 (devant **Tasseneau Delisle**, notaire à Paris) et qui après l'avoir baptisée " *Boule d'Or Couronnée* " la fait rouler avec autant de succès que ses prédécesseurs, jusqu'au " 15 messidor, an X de la République Française; une et indivisible ---- " jour où il fait cession à la citoyenne Anne-Nicole **Mourette** sa fille épouse du citoyen Modeste **Cartier**, maître de l'ancienne *hostellerie des Trois-Rois*. Notons en passant que quelques années avant cette cession " *la Boule d'Or Couronnée* " était devenue simple effet du temps, par suite d'une prudente coupure, tout unimement " *La Boule d'Or* ". La couronne ducale qui surmontait cette boule, ainsi que le mot couronnée ayant été supprimés, le 22 frimaire an III.

- A Modeste **Cartier-Mourette**, succéda Marie-Auguste **Cartier-Sagny** un petit homme sec, que nous avons bien connu et qui durant plus de trente ans, ne laissant point périlcliter sa maison. Sa cuisine était exquise et saine. Ses sauces auraient fait passer n'importe quel poisson ----- . Sa cave était connue de tous les fins dégustateurs, recelait du vin de 1811 du " vin de la **Comète** ! " Aussi bien chez **Cartier**, vit-on toujours descendre les plus hautes personnalités de la magistrature, de l'armée et du clergé, voire des monarques ----. Avec la Restauration *la Boule d'Or* avait remis à jour la couronne ducale et le mot couronnée --- . La duchesse de **Berry**, la duchesse d'**Angoulême** et **Charles X** (voyageant incognito) y déjeunèrent. Louis-Philippe y entra sans cérémonie. Le Prince de **Condé** venu en chasse, y complétait parfois ses provisions, surtout les pâtisseries. **Napoléon III** s'y arrêta en 1866; et pour la seule et unique fois que je pus apercevoir l'ex- Impératrice et le petit " Prince " qui avait couru un cerf, de Compiègne à Villers-Cotterêts, ce fut encore au seuil de l'hôtellerie de la *Boule d'Or*.

-Si la cuisine de cette hôtellerie n'était pas ordinaire la carte à payer ne l'était pas non plus; et c'est au père **Cartier**, d'ailleurs très spirituel, qu'on attribue à tort ou à raison ce joli mot, avec lequel nous prendrons congé de la *Boule d'Or*.

- Un jour l'**Archevêque de Reims** descend chez lui et se fait servir, entre autres choses et comme entrée, un oeuf à la coque ----

Arrive l'heure de la " douloureuse " soubresaut du Prélat en lisant sur l'addition: un oeuf à la coque, soigné ---- 2 francs.

- Deux francs " un oeuf à la coque " ---- . On fait venir l'hôtelier. C'est probablement une erreur ? lui demande l'Eminence . Un oeuf à la coque, deux francs ?---- les oeufs sont donc bien rares à Villers-Cotterêts ? .

- Et le père **Cartier**, nullement décontenancé de répondre, en s'inclinant avec un sourire à la Voltaire: Ce ne sont point les oeufs qui sont rares, ici, **Monseigneur** ---- ce sont les **Archevêques** ----- .

- C'est la dessus que nous quitterons la *Boule d'Or*.

- Claude **Labouret**, père de Marie-Louise **Labouret** loua au Sieur **Cartier** la maison du 54, rue de Lormet où naquit notre célèbre romancier.

- Le voyage à Cavaillon 1983 -

- Je vais conclure cette deuxième lettre **Dumasienne** par un voyage en *Provence* ----.

- En 1864 l'auteur des trois mousquetaires avait reçu une lettre de *Cavaillon* --- nous créons, écrivait le magistrat **Comtadin** notre bibliothèque municipale. Accepteriez-vous de nous envoyer un de vos ouvrages ?.

- Je vais, répondit **Dumas le Magnifique**, vous faire envoyer tous mes livres en échange, accepteriez-vous de me servir une rente annuelle ---- en melons. L'accord avait été conclu et jusqu'à sa mort, **Dumas** reçut en chaque début d'été les plus beaux produits de la culture *Cavaillonnaise*.

- Découvrant cet épisode une journaliste amie et **Dumasienne**, Nicole **Manuello**, eut l'idée de proposer à la ville de *Cavaillon* de reprendre la tradition. L'accord fut vite conclu.

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 Villers-Cotterêts Tél : 23 72 74 95

- Tous les ans la cité **Comtadine** enverrait à **Paris** un fort contingent de melons lors de la vente signature et la bibliothèque municipale de *Cavaillon*, recevrait en échange un exemplaire de chaque livre-vendu ce jour et pour marquer la reprise du (contrat), tout le bureau de la Société, Monsieur Alain **Decaux** en tête ainsi que quelques amis Dumasiens dont j'avais l'honneur de faire partie descendirent à *Cavaillon* le mois suivant, où ni les tambourins et galoubets, ni le vin du Lubéron, ni les melons ne manquèrent à la chaleur de la réception.

- Le Maire de *Cavaillon* devait nous offrir un très beau livre sur le département du Vaucluse, mais mon plus beau souvenir --- je le garde dans ma mémoire.

" C'est par l'esprit que l'on s'amuse, mais c'est par le coeur que l'on ne s'ennuie pas "

- A.DUMAS -

- Une suite sera donnée dans la lettre Dumasienne N° 3 -

- Sources:

- Les anciennes *Hostelleries Cotterésiennes* (**E.ROCH**)

- " Mes Mémoires " *A .DUMAS* " (**PLON**)

- Notes et réflexion personnelles.

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 Villers-Cotterêts Tél : 23 72 74 95